

**CONVOICATIONS DU 08 SEPTEMBRE 2014.**

**SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2014.**

L'an deux mille quatorze, le douze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Jacques HAMELIN, Maire.

**PRESENTS :** HAMELIN Jacques, LECARPENTIER Régine, CRANOIS Louis, CALVET Jennifer, LEBOULENGER, Rémi, DUBOST Gyslain, LE SAUX Michel, VILLAIN Stéphanie, LEQUILBEC Joël.

**ABSENTS : Excusés :** Jean-Francis LABASQUE ( a donné procuration à Jacques HAMELIN) et Patricia JEANNOT ( a donné procuration à Rémi LEBOULENGER).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Louis CRANOIS.

**COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE :**

Copie du rapport de la dernière séance en date du étant annexée à la convocation de la présente et aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire passe le registre pour signature.

**URBANISME .**

Monsieur le Maire présente la déclaration préalable de travaux 050163 14 Q 0005 déposée par M. MAUNOURY concernant la rénovation de la toiture de sa propriété sise « 21 rue Désert » et pose de deux vélux.

L'assemblée émet un avis favorable à l'égard de ce projet.

**RENOVATION DE LA MAISON DE « LA GOUINERIE ».**

Après réflexion, le conseil municipal retient l'intention d'aménagement de deux logements de type T3 si possible . Il charge Monsieur le Maire de contacter les services compétents de la Communauté de communes de la Hague pour élaborer un esquisse nécessaire au l'appel d'offre pour candidature de la maîtrise d'œuvre de cette opération.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

### **TRAVAUX DE LA SALLE COMMUNALE.**

Dans le cadre des travaux communaux 2014, le conseil municipal envisage la réfection des sanitaires, une modification des cuisines, un agrandissement du pignon Est de la salle , un relooking de l'entrée , salle de repos et de la partie « Bar », notamment au niveau de l'éclairage.

Une visite sur place est organisée pour la commission des travaux afin de préciser le projet .

### **2014-105. TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAIRIE. MAITRISE D'ŒUVRE.**

Dans le cadre du projet d'extension de la mairie et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de J de mission de base de maîtrise d'œuvre proposée par Jack DE LA LLAVE avec un taux de rémunération de 7 % du montant des travaux HT.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

### **2014-106. CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 2<sup>e</sup> CLASSE A TEMPS NON COMPLET**

Suite à la démission de Mme DUVAL , le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recruter temporairement un agent contractuel pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité à raison de 6 heures /semaine .

D'autre part, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif Territorial de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet, à raison de 6 heures /semaine pour accomplir le travail de comptabilité / paie du secrétariat de la mairie

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

#### **2014.107. POUVOIRS DE POLICE ADMINISTRATIVE SPECIAUX**

Conformément aux dispositions des lois portant réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, et après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse le transfert automatique du pouvoir de police administrative spéciale en matière de voirie (circulation et stationnement voire des taxis ).

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision, notamment l'arrêté qui sera notifié à la Communauté de Communes de la Hague.

#### **2014-108. RESILIATION DU BAIL DE LOCATION CALVET .**

Conformément aux termes du contrat de location conclu avec M. Mme Mathurin CALVET pour le logement n°3 du Clos Henri Robert Jallot, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la résiliation dudit bail au 30 novembre 2014.

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'entretien avant une nouvelle location, le conseil municipal approuve éventuellement une résiliation anticipé.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision et à leur restituer la caution pour un montant de 316,80 euros, si l'état des lieux du huissier le permet.

#### **2014-109. LOCATION DU LOGEMENT N°3 RESIDENCE DU CLOS JALLOT**

Suite à la requête de Julien AUBEAU et Flora VALLOGNES, actuels locataires du n°9 du « Clos aux Lièvres » ,

et après en avoir délibéré le conseil municipal retient leur candidature pour succéder à M. Mme Mathurin CALVET dans le logement n°3 du Clos Jallot dès qu'il sera libéré et rénové.

La résiliation de leur bail du « Clos aux Lièvres » sera approuvée en conséquence et selon les dates du nouveau bail à intervenir.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

### **LOCATION DU LOGEMENT N°9 RESIDENCE CLOS AUX LIEVRES**

Un appel à candidatures sera lancé sur la commune pour connaître les éventuelles personnes intéressées par la reprise du logement n°9 du « Clos aux Lièvres » dès qu'il sera libre, vers la fin de l'année.

### **2014-110. ACHAT DE CAILLOUX POUR MACONNERIE.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la facture du 07 août 2014 présentée par Mme Anne CALVET concernant la vente de 4m<sup>3</sup> de cailloux pour maçonnerie pour un montant total de 320 euros.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

### **2014-111. FOURNITURE ET POSE DE MAINS COURANTES « CLOS AUX LIEVRES »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 04355.15 du 15 juillet 2014 présenté par A5 Métal concernant la fourniture et pose de 4 mains courantes en inox pour les logements du « Clos aux Lièvres » pour un montant total de 3 225,60 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

### **2014-112. REMPLACEMENT DE LA PORTE DE LA CABINE DE DOUCHE AU SEMAPHORE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la facture 14080015 du 07 août 2014 présentée par SELCA pour le remplacement en urgence de la porte d'une cabine de douche au Sémaphore pour un montant de 1 122 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-113. NETTOYAGE EN FIN DE CHANTIER DE LA BIBLIOTHEQUE  
MEDIATHEQUE.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la facture 14169 du 26 août 2014 présentée par HAGUE SERVICES pour le nettoyage de fin de chantier de la bibliothèque-médiathèque pour un montant de 2 277.60 euros TTC, conformément au devis 14.7162 du 29 juillet 2014 .

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-114. TRAVAUX EXTERIEURS DES GITES DE LA LONGERE « LA RIVIERE »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis D14.07.00014 du 03 juillet 2014 présenté par l'entreprise LEDUC concernant les aménagements extérieurs des gîtes de la longère à « La Rivière » pour un montant de 23 014,28 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-115. TRAVAUX EXTERIEURS DES GITES DE LA LONGERE « LA RIVIERE »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve partiellement le devis 5216 du 29 août 2014 présenté par CAUVIN TP concernant les travaux extérieurs de la longère de « La Rivière », partie enrobé/ voirie et parking pour un montant de 7 522.20 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-116. TRAVAUX DE DRAINAGE « CLOS AUX LIEVRES »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 990738 du 03 septembre 2014 présenté par SARL LEGRAND MOTOCULTURE concernant les travaux de drainage du « Clos aux Lièvres » pour un montant de 2 761.20 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-117. MISE EN PLACE D'UN RADAR PEDAGOGIQUE.**

Afin de sécuriser les routes efficacement, le conseil municipal opte pour la mise en place d'un radar pédagogique et charge Monsieur le Maire d'acquérir le matériel adéquat.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-118. TUBAGE DES CHEMINEES DES LOGEMENTS « POLIDOR »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 1007 A du 28 août 2014 présenté par SELCA concernant la fourniture et pose d'un tubage inox dans conduit de cheminée des deux logements communaux « POLIDOR » pour un montant total de 2 628,79 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-119. REMPLACEMENT DU PARE-BALLON.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 3516 du 19 août 2014 présenté par SPORT 2000 concernant le remplacement du pare-ballon autour du terrain de foot-ball pour un montant de 433 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

**2014-120. EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE 1<sup>e</sup> CLASSE.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte que Carine CAUVIN suive la préparation à l'examen professionnel d'adjoint technique 1<sup>e</sup> classe prévu en janvier 2016 . Les frais de déplacement et de restauration seront à la charge du stagiaire sachant qu'elle utilise une voiture de fonction et reçoit des chèques déjeuner.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

## **2014-121. .AVANCEMENT DE GRADE DE M. LEVALLOIS.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la mise en place de la procédure nécessaire pour accorder un avancement de grade à M. Joachim LEVALLOIS et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

## **AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATION.**

- Offre de souscription à l'ouvrage relatant l'histoire du CROSS
- Faire-part de Lilou LECOSTEY, fille de Jean-François et Astrid LAVENU
- Invitations des membres du conseil à une réunion le mardi 23 septembre pour présentation des différents services intervenant à la Maison des Services Publics
- La cérémonie du 11 Novembre serait organisée le samedi 15 à 11 heures
- Un avis sera diffusé pour la vente de la tondeuse à gazon
- La prochaine séance est fixée au 24 Octobre à 20 heures 30
- Les délibérations 2014-105 à 2014-121 sont intégrées au présent rapport de la séance du 12 septembre 2014.
- La prochaine réunion est fixée le 24 octobre 2014 à 20 H 30.

Le secrétaire, Louis CRANOIS

Le Maire, HAMELIN Jacques,

LECARPENTIER Régine,

CALVET Jennifer,

LEBOULENGER, Rémi,

DUBOST Gyslain,

LE SAUX Michel,

VILLAIN Stéphanie,

LEQUILBEC Joël.